

Sujet : [INTERNET] Dossier SARL Avirex à Rexpoëde

De : Colette Manier <colette.manier@live.fr>

Date : 27/01/2021 21:22

Pour : pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je souhaite manifester mon opposition au projet d'élevage de poulets et de dindes sur la commune de Rexpoëde.

Si ce projet voit le jour, plus de 300 000 poulets et 50 000 dindes, élevés en alternance, seront entassés et enfermés sans accès à l'extérieur.

On comptera jusqu'à 20 poulets par m², soit plus de 39 kg/m², ce qui est bien au-dessus des densités réglementaires pour une première installation comme le mentionne [l'arrêté du 28 juin 2010 établissant les normes minimales relatives à la protection des poulets destinés à la production de viande.](#)

Dans ce type d'élevage, les poulets, exploités pour la production de viande, sont sélectionnés génétiquement et nourris pour produire un maximum de chair en un minimum de temps. La croissance accélérée de leurs muscles est telle que le reste de leur organisme ne peut pas suivre. Beaucoup sont atteints de problèmes cardiaques ou pulmonaires ou n'arrivent même pas à tenir sur leurs pattes.

L'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments, agence de l'Union européenne) préconise pourtant de ne pas dépasser 25 kg/m² afin d'éviter en grande partie les graves problèmes de bien-être.

Les conditions d'élevage sont propices au développement de parasites et d'inflammations cutanées. Les traitements médicamenteux et des vaccinations deviennent indispensables pour y remédier. La nourriture destinée aux animaux contient des antibiotiques/anticoccidiens quasiment tout au long de leur courte vie.

L'ammoniac émanant des fientes qui s'accumulent occasionne des brûlures sur la peau des oiseaux ainsi que sous leurs pattes.

L'impact environnemental des élevages intensifs est également conséquent et aujourd'hui bien documenté : pollution des sols, de l'eau et des nappes phréatiques, de l'air... Les élevages contribuent aux émissions de gaz à effet de serre, d'ammoniac, de nitrates, ainsi qu'à la déforestation (causée majoritairement par la culture d'aliments à destination des animaux d'élevages intensifs).

L'élevage intensif est en soi un facteur de risque pour la santé humaine. Le nombre énorme d'animaux élevés en confinement et dotés d'une variabilité génétique très pauvre crée les conditions idéales pour l'émergence et la propagation de nouveaux pathogènes.

Ce projet va à l'encontre de la volonté sociétale. En effet, 88 % des Français se disent opposés à l'élevage intensif, et aujourd'hui plus de 900 000 personnes soutiennent le référendum pour les animaux. Une mesure phare de ce dernier concerne la fin de l'élevage intensif et l'interdiction de construire de nouveaux élevages ne permettant pas l'accès à l'extérieur aux animaux.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de ne pas donner une réponse favorable à ce projet.

Cordialement,

Colette Manier

PHALEMPIN